

Agriculture : compter les insectes pour mieux cultiver son champ

L'Observatoire agricole de la biodiversité propose aux agriculteurs quatre protocoles d'observation et de comptage d'insectes dans les parcelles. Un moyen d'évaluer la biodiversité et de s'interroger sur certains pratiques et traitements dans les champs.

04 juillet 2018 | Rémi Pin © Tous droits réservés Actu-Environnement

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/video-observatoire-agricole-biodiversite-insectes-pratiques-31618.php4#video&xstor=EREC-107>

Observer et dénombrer la biodiversité ordinaire dans les parcelles afin de mieux connaître la biodiversité en milieu agricole. Voilà ce que propose l'Observatoire agricole de la biodiversité (OAB) aux agriculteurs français volontaires. Quatre protocoles sont proposés et concernent des taxons choisis pour leur lien avec l'agriculture : nichoirs pour abeilles solitaires et "transects" papillons ([pollinisation](#)), placettes vers de terre (fertilité des sols), et plaques d'invertébrés terrestres (lutte contre les ravageurs).

Le projet vise à renseigner une base de données scientifique pour tracer des tendances globales à long terme de biodiversité en milieu agricole, et accompagner les exploitations engagées dans le dispositif, pour mieux prendre en compte le rôle des insectes dans les parcelles.

Mosaïque d'habitats naturels

Après sept années d'existence, l'observatoire dresse un premier bilan du lien entre [biodiversité](#), paysage, et [pratiques agricoles](#). *"Quel que soit le protocole, on observe que l'abondance et la diversité moyennes sont toujours plus importantes dans les parcelles situées dans un paysage composé d'une mosaïque d'habitats par rapport aux parcelles situées dans un paysage homogène"*, analyse Rose-Line Preud'homme, chargée de mission au Muséum national d'histoire naturelle et coordinatrice de l'OAB. Cet effet est particulièrement fort pour les pollinisateurs : abeilles solitaires et papillons.

"L'objectif est d'augmenter les observations, et de diversifier le type de parcelles suivies, explique Elodie Chauvet, chargée de mission biodiversité à l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). Nous souhaitons impliquer davantage les agriculteurs à conduire eux-mêmes les observations, pour qu'ils se rendent compte de l'influence de leur travail et de leurs pratiques sur la biodiversité observée chez eux." 278 exploitations et 540 parcelles ont pris part à ce programme en 2017.

[Rémi Pin, journaliste](#) © Tous droits réservés Actu-Environnement